

SALUBRITÉ ET TRAÇABILITÉ DES ALIMENTS

Un avantage pour tous, donc un coût à partager

POSSIBILITÉS À EXPLOITER

Au Canada, les producteurs et les emballeurs de fruits et légumes ont fait de la salubrité des aliments une priorité toujours plus importante, ce qui ne va pas sans une augmentation des coûts d'exploitation. La mise en place et le maintien d'un programme de salubrité des aliments à la ferme s'avèrent parfois coûteux pour les producteurs. Ils doivent pourtant satisfaire aux exigences d'un nombre croissant de consommateurs qui s'attendent à ce que les fermes soient accréditées par un programme de salubrité des aliments.

En plus de répondre aux exigences des consommateurs, de tels programmes sont désormais nécessaires à la compétitivité sur le marché mondial. Les coûts afférents à ces programmes devraient être répartis en conséquence.

CONTEXTE

Afin de rassurer les acheteurs et de conserver la confiance des consommateurs, le CCH et ses membres issus de l'industrie ont consacré de nombreuses années à concevoir et à mettre sur pied le programme CanadaGAPMC (salubrité des aliments à la ferme, SAF), destiné aux producteurs et emballeurs de fruits et légumes frais.

Ce programme de certification offre aux producteurs une série de modèles à suivre afin d'étayer la procédure qui assure la salubrité des aliments produits sur leurs fermes. CanadaGAPMC est un programme proprement canadien qui a été révisé par le gouvernement afin de garantir sa valeur technique. Il s'agit du premier programme canadien de salubrité des aliments à obtenir la reconnaissance internationale de l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (IMSA).

Le CCH a joué un rôle actif également dans la Produce Traceability Initiative (PTI), un projet états-unien qui maximise l'efficacité des procédures actuelles de traçabilité, tout en élaborant une méthode normalisée à l'échelle de l'industrie pour augmenter la rapidité et l'efficacité des systèmes de traçabilité futurs. Cela signifie qu'en cas d'incident concernant la salubrité des aliments, le produit affecté peut être immédiatement identifié et qu'on peut retracer jusqu'à la parcelle où il a été récolté.

ACTION

Le financement continu du fédéral sera déterminant pour la mise en œuvre et le maintien des programmes de certification de salubrité des aliments à la ferme. Un soutien constant accordé à CanadaGAP permettra au Canada de demeurer un chef de file en matière de salubrité alimentaire à l'échelle mondiale. L'engagement du gou-

vernement fédéral envers le programme et son soutien financier permettra au CCH de poursuivre son travail et de continuer à offrir le programme à l'industrie.

Les programmes d'image de marque et d'achats locaux qui mettent en valeur la salubrité des aliments avantagent également les producteurs, parce qu'ils contribuent à augmenter la demande de la part des consommateurs et la reconnaissance des produits cultivés en fonction de normes nationales de salubrité à la ferme.

RECHERCHE ET INNOVATION

Transformer les idées novatrices en réalités économiques

POSSIBILITÉS À EXPLOITER

L'innovation est essentielle pour les producteurs dans le maintien de la compétitivité du secteur horticole canadien. La recherche doit favoriser, grâce à la science et à l'innovation, la production durable de denrées agricoles de grande qualité, saines et nutritives, aux fins d'approvisionnement des marchés nationaux et internationaux.

En ce qui concerne l'exploitation des avantages économiques que représentent les investissements en recherche et en innovation, l'industrie horticole canadienne est un chef de file; il serait possible toutefois d'obtenir des résultats encore plus efficaces si l'on améliorait la coordination des projets de recherche effectués par les différentes organisations canadiennes.

CONTEXTE

Au cours des dernières années, un écart s'est creusé entre les cultivateurs et les chercheurs du secteur horticole. La tâche première de la grappe spécialisée en horticulture consiste à améliorer la production tout en surmontant les grands problèmes agronomiques qui se posent à l'industrie. Les intervenants doivent unir leurs efforts afin de rehausser la rentabilité et la compétitivité du secteur, en se servant des ressources scientifiques et techniques pour appuyer les stratégies d'innovation.

ACTION

C'est le devoir du gouvernement du Canada de veiller à l'instauration de politiques et de programmes qui permettront au secteur horticole d'atteindre progressivement l'objectif de rentabilité et de compétitivité améliorée. Cela doit se réaliser par le recours à des ressources scientifiques et techniques et à des stratégies d'innovation. De plus, l'horticulture doit se positionner adéquatement afin de figurer éventuellement au rang des joueurs qui offrent les solutions (par rapport à la santé et à d'autres facteurs clés).



NOTES SUR LES OCCASIONS DE PROMOTION QUI S'OFFRENT AU



Conseil canadien de l'horticulture



9, Corvus Court
Ottawa (Ontario) K2E 7Z4
(613) 226-4880
www.hortcouncil.ca

SANTÉ

Promouvoir les bienfaits de la consommation de fruits et de légumes sur la santé et le bien-être des Canadiens et Canadiennes

POSSIBILITÉS À EXPLOITER

La santé et le bien-être des Canadiens et Canadiennes constituent un enjeu primordial de politiques publiques. Il est prouvé que la consommation de fruits et légumes a de nombreux effets favorables sur la santé de la population; or une population saine est moins exigeante en matière de services publics, notamment de soins de santé.

Il est pourtant très difficile de convaincre les gens de consommer les portions quotidiennes recommandées de fruits et légumes. Le secteur horticole canadien, en partenariat avec le gouvernement, s'engage d'une part à éduquer les consommateurs au sujet de l'importance d'une diète saine riche en fruits et légumes, et d'autre part à augmenter la disponibilité de ces denrées pour l'ensemble de la population canadienne.

CONTEXTE

Le gouvernement fédéral pourrait promouvoir plus activement la consommation de fruits et légumes auprès des Canadiens et Canadiennes.

En janvier 2011, aux États-Unis, le ministère de l'Agriculture et celui de la Santé et des Ressources humaines ont publié le nouveau guide alimentaire destiné à la population états-unienne. L'un des messages récurrents est celui-ci : « Les fruits et légumes doivent composer la moitié de votre assiette ». Plutôt convaincant, non?

Au Canada, le CCH fait partie de la Table ronde sur la chaîne de valeur dans le secteur de l'horticulture (TRCVSH), aux côtés d'autres représentants du secteur et du gouvernement. La Table ronde a mis sur pied Horticulture pour la santé, un groupe de travail dont le mandat est de formuler des messages sur les bonnes habitudes alimentaires et les modes de vie sains et le rôle qu'y joue la consommation de fruits et légumes. Horticulture pour la santé demande à Agriculture et Agroalimentaire Canada de se poser en promoteur de cette tâche, auprès du secteur horticole aussi bien que d'autres ministères fédéraux.

ACTION

Le CCH presse le ministère de l'Agriculture et ses fonctionnaires de promouvoir activement le projet Horticulture pour la santé par l'intermédiaire d'autres ministères fédéraux.

Le CCH cherche par ailleurs à susciter de véritables collaborations avec Santé Canada afin de promouvoir davantage les produits horticoles au moyen d'allégations santé et d'énoncés

autorisés au sujet des avantages que représente la consommation de fruits et légumes.

Le CCH presse également Santé Canada d'inclure la pomme de terre dans la quatrième allégation santé de la Loi sur les aliments et drogues. Cette inclusion indiquera clairement aux consommateurs que la pomme de terre a sa place dans une alimentation saine, ce qui en retour devrait influencer favorablement sur l'industrie de la pomme de terre.

VIABILITÉ

S'adapter à un environnement qui se transforme

POSSIBILITÉS À EXPLOITER

On prévoit que le réchauffement climatique aura des effets considérables sur les conditions de l'agriculture et, parallèlement, les études démographiques indiquent que nous devons doubler la production mondiale de nourriture d'ici 2050, peut-être même avant.

Dans ce contexte, l'industrie horticole joue un rôle prédominant dans la viabilité de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Canada.

Nos producteurs se sont toujours adaptés, et ils continueront de le faire. En retour, les politiques et les programmes du gouvernement devront évoluer de manière à refléter les réalités changeantes de l'industrie agricole.

CONTEXTE

Les stratégies d'adaptation aux changements climatiques, telles que les mesures de conservation des eaux et l'ajustement des dates de plantation et de récolte, pourraient jouer un rôle crucial dans l'avenir du secteur agricole. Parmi les autres adaptations possibles figurent l'introduction de nouvelles espèces et de cultivars qui résistent mieux à la sécheresse et à la chaleur ainsi que l'élaboration de politiques et de pratiques qui augmenteront la souplesse des systèmes agricoles.

La viabilité du secteur horticole canadien dépendra de l'engagement et des apports de nos gouvernements, ainsi que de l'ingéniosité, de l'esprit d'initiative et du sens de la planification de la relève dont le secteur lui-même saura faire preuve.

ACTION

Le CCH presse le gouvernement de fournir le financement suffisant à l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques. Cette adaptation doit se faire sur tous les plans : développements technologiques, programmes gouvernementaux et sécurité du revenu, pratiques à la ferme et gestion financière des exploitations agricoles.

GESTION DU RISQUE DES ENTREPRISES

Pour aider les cultivateurs canadiens à gérer les risques

POSSIBILITÉS À EXPLOITER

Les agriculteurs canadiens font face à de nombreux risques quant à la viabilité et à la rentabilité de leurs exploitations. Ces risques concernent entre autres les conditions météorologiques, les maladies, les insectes, les variations du prix des produits de base, le coût des intrants, le taux de change et le rendement des cultures.

La structure de production du secteur horticole présente des défis majeurs : faible marge de profit et capitaux d'entrées élevés par unité de production, forte densité de main-d'œuvre et marge de profit qui fluctue en fonction de la météo, des conditions du marché, des taux de change à l'exportation, de la concurrence étrangère, de la qualité des produits et de la surproduction.

Les programmes de gestion du risque des entreprises (GRE) sont conçus pour aider les producteurs agricoles à gérer ces risques au mieux, afin d'assurer au Canada un approvisionnement alimentaire durable à partir de sources canadiennes.

CONTEXTE

Le CCH cherche à améliorer sa collaboration avec le gouvernement et les intervenants de l'industrie afin d'offrir aux agriculteurs canadiens des programmes d'atténuation et de gestion du risque adéquats et équitables.

Mandaté par le secteur horticole, un groupe de travail sur la gestion du risque est en train de formuler des conseils et des recommandations en matière de politiques et de cerner les données requises.

Le groupe de travail constate un peu partout que le manque de programmes d'assurance production pour les producteurs de toutes les cultures est un obstacle constant à la bonne gestion du risque et qu'il nuit à la réussite des horticulteurs, partout au pays.

ACTION

Le secteur horticole demande au gouvernement d'abolir les plafonds de couverture de divers programmes de sécurité du revenu, y compris Agri-investissement, et de veiller à ce que le financement soit disponible au moment où il est nécessaire.

De plus, le secteur demande au gouvernement d'établir un programme de protection financière pour les producteurs afin de combler cette lacune grave en matière de sécurité du revenu.